

ROYAUME DU MAROC

MAITRE D'OUVRAGE
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE
AGENCE NATIONALE DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-KENITRA

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONCOURS ARCHITECTURAL OUVERTE N°20/2026/ANEPRSK

- Objet	:	LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF AU SIEGE D'UNE ANNEXE RATTACHEE AU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT.
- Maître d'Ouvrage	:	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT.
- Maître d'Ouvrage Délégué	:	AGENCE NATIONALE DES EQUIPEMENTS PUBLICS REPRESENTEE PAR LA DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-KENITRA .
- Date d'ouverture des plis	:	Le 07/08/2026 à 11:00 .
- Lieu d'ouverture des plis	:	Salle de réunions de la Direction Régionale de l'ANEP de Rabat-Salé-Kénitra, sis à Hay Nahda 2 Rabat.
- Journaux ayant publié l'avis d'AO	:	- AL BAYANE N° 15 268 du 26-28/08/2026 ; - BAYANE AL YOUNE N° 10 527 du 26-28/08/2026 ;
- Sites électroniques de publication de l'avis d'AO	:	- Le portail des marchés publics " www.marchespublics.gov.ma " du 26/08/2026 ;

▪ Liste des architecte ayant déposé leurs plis :

- BMS ARCHITECTE SARL AU MR MOULAY SMAIL BOUZAKRAOUI ;
- ATELIER BELMOKHTAR HANAN SARL AU ;
- R ATELIER SARL AU MAHA RHENIMI ;
- ABARBOU EL MEHDI SARL AU ABARBOU EL MEHDI ;

▪ Montant de l'estimation sommaire hors taxe des architectes :

Architecte	Estimation sommaire du coût global des travaux du projet (Hors taxes En DH)
- BMS ARCHITECTE SARL AU MR MOULAY SMAIL BOUZAKRAOUI ;	37 600 000,00
- ATELIER BELMOKHTAR HANAN SARL AU ;	37 674 940,00
- R ATELIER SARL AU MAHA RHENIMI ;	36 600 000,00
- ABARBOU EL MEHDI SARL AU ABARBOU EL MEHDI ;	35 614 150,00

▪ Liste de des architectes évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et propositions techniques :

- Néant ;

▪ Liste des architectes admissibles sans réserve :

- BMS ARCHITECTE SARL AU MR MOULAY SMAIL BOUZAKRAOUI ;
- ATELIER BELMOKHTAR HANAN SARL AU ;
- R ATELIER SARL AU MAHA RHENIMI ;
- ABARBOU EL MEHDI SARL AU ABARBOU EL MEHDI ;

▪ Liste des architectes admissibles avec réserve :

- Néant ;

▪ Montant des actes d'engagement des architectes :

Architecte	Taux d'honoraire proposé
BMS ARCHITECTE SARL AU MR MOULAY SMAIL BOUZAKRAOUI ;	4,00%
ATELIER BELMOKHTAR HANAN SARL AU ;	3,80%
R ATELIER SARL AU MAHA RHENIMI ;	4,00%
ABARBOU EL MEHDI SARL AU ABARBOU EL MEHDI ;	4,00%

▪ Liste des architectes écartés :

- Néant.



▪ **Vérification des montants des actes d'engagement des architectes :**

Architecte	Taux d'honoraire proposé avant Rectification (%)	Taux d'honoraire proposé après Rectification (%)
- BMS ARCHITECTE SARL AU MR MOULAY SMAIL BOUZAKRAOUI ;	4,00%	4,00%
- ATELIER BELMOKHTAR HANAN SARL AU ;	3,80%	3,80%
- R ATELIER SARL AU MAHA RHENIMI ;	4,00%	4,00%
- ABARBOU EL MEHDI SARL AU ABARBOU EL MEHDI ;	4,00%	4,00%

▪ **Liste des architectes écartés :**

- Néant.

▪ **Architecte retenu :**

Concurents	Taux d'honoraire proposé en %
- ATELIER BELMOKHTAR HANAN SARL AU ;	3,80%

▪ **Justification du choix de l'attributaire :**

- Conformément aux dispositions de l'article 20 du règlement de consultation, l'architecte ayant obtenu la note globale la plus élevée.

▪ **Date d'achèvement des travaux de la commission : le 24/09/2026**

Fait à Rabat, le 24/09/2026

Le président du jury :

